

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, TERRITOIRES ET PROXIMITÉ

par Gabriel Colletis^(*), Patrick Gianfaldoni^(**) et Nadine Richez-Battesti^(***)

Si le territoire s'est révélé un objet de recherche autonome pour l'économie contemporaine, il constitue aussi une entrée originale pour problématiser l'économie sociale et solidaire (ESS). Dans un premier temps, l'article présente une grille de lecture des différentes approches économiques, qui permet de dégager six questions pertinentes pour l'ESS. La catégorie « territoire » se prêtant ainsi à des interprétations croisées, les auteurs extraient du questionnement précédent, en lien avec les différentes contributions de ce numéro de la « Recma », deux axes essentiels de recherche : d'une part, la gouvernance territoriale des organisations de l'ESS, analysée sous l'angle de la prise de décision entre parties prenantes et des politiques publiques ; d'autre part, les territoires cognitif et axiologique de l'ESS, explorés à travers la mise en œuvre de ressources cognitives par les acteurs et leurs croyances partagées ou distribuées.

(*) Lereps-Gres (université de Toulouse 1).

(**) Cefi (université de la Méditerranée) et Pratic-Cric (université d'Avignon).

(***) Cefi (université Méditerranée).

La problématique du territoire ne s'est échafaudée dans sa formulation générale actuelle que très progressivement, en quelque sorte comme en marge de l'analyse économique. Cette construction a supposé que l'image du territoire se distingue de celle de l'espace et que cette première, pour ce faire, s'affranchisse de la question des coûts. A travers la diversité des approches que nous allons évoquer et la variété des questions posées, il est possible d'identifier certaines thématiques dont l'intérêt nous semble majeur tant sur le plan conceptuel que sur celui des registres d'action, qu'il s'agisse de stratégies institutionnelles, de politiques publiques ou de développement local. Ces thématiques ont pour la plupart ceci en commun qu'elles sont « dynamiques », en d'autres termes qu'elles ne postulent pas un territoire donné d'avance ou délimité par des frontières intangibles. Et nous pensons que ces thématiques intéressent directement l'économie sociale et solidaire (ESS) à trois niveaux :

- le niveau spatial et politique, qui renvoie aux registres de la gouvernance et de la participation démocratique abordés dans le cadre du développement local ;
 - le niveau cognitif, qui renvoie à la fois aux questions liées à l'acquisition-diffusion des connaissances et aux comportements des acteurs ;
 - le niveau axiologique, qui renvoie aux systèmes de valeurs comme discours construit structurant des stratégies ou conditionnant des pratiques.
- L'ESS entretient des relations complexes avec le territoire dont nous nous proposons ici de discuter quelques-unes des perspectives. Pour ce faire, nous nous proposons, dans une première partie, de rappeler la façon

dont s'est progressivement élaboré un courant économique de la proximité, dont est issu un certain nombre de questionnements pertinents sur le territoire. Dans une seconde partie, sont abordées différentes dimensions du territoire dans le cadre de l'ESS. En premier lieu, sont analysés les modes de gouvernance, qui reposent sur des projets collectifs et une large association des parties prenantes (questionnant l'intérêt général porté jusqu'alors par les pouvoirs publics au regard des intérêts collectifs justifiant l'intervention de diverses organisations de l'économie sociale et solidaire). Puis nous voulons montrer l'importance des processus cognitifs et des systèmes de valeurs, le territoire étant perçu comme un construit social (en termes de capacités endogènes à valoriser des ressources et des acteurs).

Le territoire : un objet de recherche économique contemporain

(1) Il est nécessaire ici de préciser que cette présentation ni n'épuise la question de la façon dont les disciplines des sciences sociales autres que l'économie (la géographie, bien sûr, mais aussi l'histoire, la sociologie, les sciences politiques, etc.) appréhendent le territoire, ni ne prétend produire un panorama complet des approches du territoire tel qu'il peut être, en particulier, appréhendé par certains domaines de l'économie tels que l'économie urbaine, l'économie du développement, l'économie internationale ou encore, voire surtout, l'économie géographique. A propos de ce dernier domaine de l'économie, dont les réflexions croisent fréquemment des questions dont se saisissent également les courants et approches que nous évoquons dans ce papier, le lecteur pourra se reporter aux travaux bien connus de P. Krugman et de A. Scott.

(2) Nous nous référons à l'article de H. Hotelling, 1938, "The general welfare in relation to problems of taxation and of railway and utility rates", *Econometrica*, n° 6, July, pp. 242-269.

(3) Pour une synthèse de travaux sur les districts industriels, se reporter à Benko G., Dunford M. et Heurley J., « Districts industriels : vingt ans de recherche », *Espace et Sociétés*, n° 88-89, 1997, L'Harmattan ; ou encore à Beccatini G., Bellandi M., Dei Ottati G. et Sforzi F., *From industrial districts to local development, an itinerary of research*, Edward Elgar Publishing, 2003, Cheltenham, UK.

(4) La question de la polarisation a surtout été développée par F. Perroux. Sur le sujet, lire de cet auteur : « Les espaces économiques », *Economie appliquée*, n° 1, 1950.

Ce n'est qu'assez récemment, avec la redécouverte d'un ouvrage de Marshall (1879), que le territoire est devenu à nouveau un objet de recherche pour les économistes⁽¹⁾. Jusque-là, le territoire se confondait avec l'espace dans la démarche des économistes situant leurs travaux dans le domaine de la « science régionale ».

Les approches économiques contemporaines du territoire

Comme le relève Colletis-Wahl (1994), l'école allemande de la localisation est la première à proposer une construction conceptuelle de l'espace à partir d'une élaboration théorique centrée sur la question de la localisation : localisation des activités agricoles tout d'abord, localisation industrielle par la suite, théorie générale de la localisation enfin, dans une perspective inspirée de la théorie de l'équilibre général.

La question de l'espace est configurée en termes de coûts, plus précisément en termes de coûts de franchissement de la distance, tenant compte des contraintes physiques et de l'organisation du système de transport. Il s'agit fondamentalement d'identifier les déterminants de la localisation « optimale » des activités. Reprenant la question de la rente introduite par les économistes classiques, Hotelling, dans un objectif proche, qui est de déterminer la localisation optimale des équipements publics en fonction de la « taille » de la population, suggère de financer par la taxation des rentes foncières les subventions requises pour permettre une tarification au coût marginal de services produits sous des conditions de coût moyen décroissant⁽²⁾.

C'est à Beccatini (1979) que l'on doit la redécouverte des « districts industriels » évoqués par Marshall⁽³⁾. Partant de l'observation que le développement industriel est « polarisé » dans certains « lieux », Marshall va non seulement introduire la question essentielle de la polarisation⁽⁴⁾, mais aussi celle de ce qui lui semble être à la base de cette dernière : le fait que « les secrets sont dans l'air ». L'accumulation qui, comme à la plupart des économistes, lui paraît être à l'origine du développement de certaines

industries dans certains lieux (plutôt urbains) désignés par le terme de « districts » porte ainsi moins, selon son observation, sur une disponibilité de matières premières ou sur du capital matériel que sur des savoir-faire, largement tacites ou non codifiés, qui se transmettent par l'observation d'une génération à l'autre. La « porte » conceptuelle est désormais ouverte sur des considérations qui prennent en compte des dimensions essentielles de la question du territoire : les dimensions hors coûts et non spécifiquement marchandes. Et cette ouverture conceptuelle va déboucher sur la double question de l'innovation et de l'apprentissage.

Divers courants vont se développer plaçant en leur centre la question de l'innovation. Parmi ces courants, nous en retiendrons principalement deux et en citerons pour mémoire deux autres. Le premier courant, initié par le travail fondateur d'Aydalot (1984), décline les territoires en termes de « milieux innovateurs ». A travers différents programmes de recherche développés du milieu des années 80 à nos jours, les « milieux » ont été abordés dans une triple perspective : techno-productive, socio-économique et institutionnelle, culturelle et patrimoniale ⁽⁵⁾. Un autre développement concerne les « systèmes productifs localisés » et, dans une acception proche, les « systèmes localisés d'innovation » (Colletis, Courlet, Pecqueur, 1992). Selon les auteurs ayant développé cette approche, les-dits systèmes constituent une forme originale d'organisation industrielle pour laquelle le territoire est une « variable active » : division forte du travail entre entreprises, caractère diffus de l'industrialisation, importance de la flexibilité et des économies d'agglomération, surtout importance des régulations locales à travers le jeu combiné du marché et des mécanismes de réciprocité et de solidarité.

Pour mémoire, et toujours dans la perspective des travaux considérant de manière centrale la question de l'innovation et celle de l'apprentissage, citons les travaux sur les « technopoles », qui associent innovation et certaines dynamiques urbaines ⁽⁶⁾, ainsi que ceux sur les « districts technologiques » ⁽⁷⁾ qui articulent territoire et création de technologie en insistant sur la question de l'information et de la connaissance, rejoignant par là l'intuition marshallienne.

Ce bref et non exhaustif tour d'horizon serait incomplet, s'agissant de la littérature française, s'il n'était pas fait mention de deux autres approches plus récentes.

Le courant des économistes de la proximité, identifié pour la première fois par un texte publié par Bellet, Colletis et Lung (1993), a été jalonné par de nombreuses publications. Quatre propositions principales s'articulent pour souligner l'importance des effets de proximité : l'analyse est centrée sur la sphère productive et la création de ressources ; une place majeure est accordée à l'histoire dans l'analyse ; l'émergence des territoires se fonde sur un processus d'apprentissage collectif ; les rapports privilégiés sont par essence hors marché, cette dernière proposition étant reliée à la précédente en ce qu'elle suggère la formation d'institutions à travers les apprentissages collectifs. La première proposition signale que ce courant

(5) De nombreux travaux sur les « milieux innovateurs » ont été développés à Neuchâtel (Suisse), au sein de l'Institut de recherches économiques et régionales (IRER).

(6) Parmi les auteurs s'inscrivant dans cette approche, très orientée vers certaines pratiques de développement local, notons M. Quééré ou l'ouvrage de Ch. Longhi et J. Spindler (2000), *Le développement local*, LGDJ.

(7) Citons Ch. Antonelli (1986), "Technological districts and regional innovation capacity", *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3 ; ou encore G. Colletis (1992), « Eléments de caractérisation du district technologique », colloque « Industrie et territoire, les systèmes productifs localisés », Grenoble.

(8) Voir à ce sujet l'ouvrage de A. Torre et A. Rallet (1995), *Économie industrielle et économie spatiale*, Paris, Economica.

(9) Se reporter à A. Lipietz (1977), *Le capital et son espace*, Paris, Maspéro.

tente de combiner économie spatiale et économie industrielle⁽⁸⁾, ce qui le situe dans la tradition marshallienne.

L'approche RST, issue du courant « régulationniste » (entre autres les travaux de Boyer, Aglietta, Orléan), a comme projet d'intégrer l'espace dans une perspective qui jusqu'alors, à l'exception notable des travaux de Lipietz⁽⁹⁾, l'aura très peu pris en considération ou plutôt l'aura assimilé à la question de la diversité des capitalismes nationaux. A l'instar de plusieurs des approches que nous avons évoquées, et sous certains aspects de son programme de recherche, proche du courant des économistes de la proximité, l'approche RST cherche à appréhender la question de la diversité des processus productifs. Sont ici relevées les dimensions sectorielles tout d'abord, puis territoriales de cette diversité.

Le courant RST et le courant des économistes de la proximité, selon des postures différentes ou plutôt inversées, présentent de nombreux éléments de convergence et visent tous deux à articuler les dynamiques macro-économiques et les dynamiques spatiales et territoriales.

Problématiser le territoire

Nous souhaitons à présent évoquer de manière synthétique six questions que la littérature économique récente sur le territoire tente d'appréhender, en nous fondant principalement sur les deux dernières approches mentionnées (proximité et RST).

La première question est celle de l'endogénéisation du territoire. Considéré souvent comme exogène, c'est-à-dire existant comme tel et doté de ressources, le territoire fait l'objet d'un débat portant sur sa représentation même. La représentation du territoire qui nous semble la plus féconde est celle d'un territoire-résultat ou d'un territoire « révélé » lors de la résolution d'un « problème » (Colletis et Pecqueur, 1993).

Pour qu'il y ait territoire, trois proximités doivent être combinées : spatiale, organisationnelle et institutionnelle. Ces proximités constituent selon nous un potentiel de territoire, lequel doit être révélé à la faveur d'une situation de coordination, allant de la résolution d'un problème que rencontre un acteur situé dans le temps et l'espace au projet de développement territorial faisant converger les horizons temporels d'acteurs inscrits dans cette triple proximité. Le débat porte aujourd'hui moins sur la dimension de coordination qui produit le territoire que sur deux des trois dimensions de la proximité : la dimension spatiale et la dimension institutionnelle. Nous nous attarderons ici sur la dimension institutionnelle, la question de la dimension géographique nous semblant « réglée », du moins pour la plupart des économistes de la proximité, par la façon dont elle est résumée par Pecqueur et Zimmermann (2004). La proximité institutionnelle est, en effet, parfois négligée ou ignorée par certains économistes de ce courant en ce qu'elle suggère *ipso facto* une approche de type institutionnaliste à laquelle ils n'adhèrent pas. Ces économistes, le plus souvent, préfèrent raisonner avec d'autres termes ou référents théoriques inspirés tantôt par l'économie des conventions, tantôt (et plus

fréquemment) par l'économie des interactions. Ces économistes placent des questions comme celle de la confiance (Dupuy et Torre, 2004), celle de la rationalité située ou encore celle du « voisinage » (Vicente, 2004) au centre de leur analyse. Adoptant une posture intermédiaire entre institutions et interactions individuelles, certains chercheurs proches du courant de la proximité, et dont les travaux sont orientés plutôt vers la sociologie, développent une approche en termes d'« encastrements et découplages » mettant l'accent sur le rôle clé des réseaux sociaux et autres cercles d'appartenance (Grossetti et Bès, 2003).

Comme nous allons le voir, la question de la reconnaissance du rôle de la proximité institutionnelle nous semble cependant cruciale en ce qu'elle détermine selon nous à la fois celle de l'ancrage des firmes et celle, plus large, de la viabilité du territoire.

La question de l'ancrage a été appréhendée par les chercheurs du courant de la proximité (Colletis, Gilly, Pecqueur, Perrat et Zimmerman, 1997; Colletis et Rychen, 2004), en distinguant deux configurations polaires : celle de la localisation et celle de la « territorialisation ». Dans le premier cas, les firmes dont l'avantage comparatif est fondé sur les prix recherchent les espaces d'implantation offrant les meilleures conditions de coût. Des « rencontres productives » peuvent se produire, cependant celles-ci ont un caractère toujours éphémère. Tout autre est la perspective en termes de « territorialisation ». Cette seconde perspective, plus durable, ne signifie pas pour autant que la firme renonce à la mobilité. Celle-ci conserve, en effet, sa capacité à réexprimer un jour son nomadisme. La « territorialisation » ou l'ancrage territorial suggèrent néanmoins que la firme est apte et a intérêt à tisser des liens avec d'autres acteurs, liens marchands et non marchands. Liens de proximité dans un même espace, fondés sur une proximité organisationnelle et surtout institutionnelle. Liens résultant de la production de normes, de règles, voire de représentations et de valeurs communes. Les occasions de nouer de tels liens sont nombreuses et variées. Cependant, l'attention des chercheurs ayant travaillé sur cette configuration s'est souvent portée sur la résolution de problèmes « inédits », mobilisant des savoir-faire et des compétences tacites ou non codifiées. Sont alors révélées et spécifiées des ressources latentes (Colletis-Wahl, 2002). Si la proximité spatiale (voire le « face-à-face ») permet de révéler et de combiner plus aisément des connaissances tacites détenues par des acteurs dont les actifs sont par conséquent complémentaires en la circonstance, cette première ne trouve son sens qu'à la condition que les acteurs concernés partagent ou produisent un certain nombre de représentations et de valeurs communes. Cela renvoie à la proximité institutionnelle.

Au-delà de l'ancrage des firmes, la question de la viabilité du territoire, c'est-à-dire de sa capacité à créer et à redéployer des ressources, pose celle des différents modes de développement des trajectoires territoriales. Trois modes ont pu être distingués sur la base d'une analyse en termes d'actifs et de ressources, génériques comme spécifiques (Colletis et Pecqueur, 1993) : l'agglomération, la spécialisation et la spécification.

L'agglomération est une dynamique qui ne privilégie que très partiellement la proximité organisationnelle, se limitant aux deux autres dimensions de la proximité. De ce fait, l'agglomération est synonyme de croissance « tous azimuts », aucune activité ou compétence particulière n'étant à l'origine d'un processus d'accumulation territorial.

La spécialisation est une trajectoire en quelque sorte opposée qui, combinant les trois dimensions de la proximité, pose néanmoins la question de la viabilité de cette trajectoire en ce qu'elle est associée ou dédiée à une activité ou à un secteur particulier (*cf.* les districts ou systèmes productifs localisés).

La spécification se distingue de la spécialisation en ce que ce troisième mode de développement local est fondé sur des compétences redéployables en dehors d'un secteur, éventuellement celui qui en est à l'origine. Cette redéployabilité peut être liée à la nature même des compétences dans certains cas. Elle est cependant toujours dépendante des liens institutionnels qui lient les acteurs entre eux (partage des mêmes valeurs et des mêmes représentations). La proximité institutionnelle est ainsi des trois dimensions de la proximité celle qui compte le plus dans une trajectoire de spécification, cette dernière étant des différentes trajectoires celle qui assure le mieux la viabilité du territoire dans le long terme.

La question du rôle des acteurs publics dans la mise en œuvre de stratégies d'ancrage, telles que celles-ci ont été définies, ainsi que dans la production de la proximité institutionnelle, est une question corollaire à celle de la compréhension de ces deux dynamiques. De façon synthétique, ce rôle tient en trois termes : production de confiance lorsque cela est nécessaire (en l'absence de mémoire de situation de coordination antérieure réussie), identification, voire parfois (à titre le plus souvent marginal dans les pays dits « développés ») attraction de compétences potentiellement complémentaires, et signalement de ces compétences. Ces trois termes renvoient, en amont, à une compétence ou à une légitimité agrégée : celle d'un acteur d'intermédiation. Sans qu'il soit possible de développer ici, on comprendra que l'éclairage du rôle des acteurs publics ne suffit pas à mettre en évidence les mécanismes complexes qui sont ceux qui qualifient une situation de « gouvernance locale » (Gilly, Leroux et Wallet, 2004). Ces mécanismes renvoient à la combinaison d'un entrelacs de proximités institutionnelles associant des acteurs clés de type différent, privés comme publics, ou de statut différent, parmi lesquels les acteurs du monde associatif et coopératif.

Proches de la question de la gouvernance qui est ici à peine esquissée, nous souhaitons évoquer deux dernières questions : celles du patrimoine territorial et de l'articulation des espaces de régulation.

La question du patrimoine territorial est essentielle, mais aussi relativement complexe dès lors que l'on inscrit la question du territoire dans le temps tout en évitant de le postuler. La création de ressources territoriales ne saurait en effet être envisagée *ex nihilo*, mais ne saurait non plus se produire sur la base de ressources existant comme telles ou données. Pour sortir de

cette difficulté conceptuelle ou logique, il est nécessaire de faire appel à la notion de patrimoine, tout en la différenciant fortement de celle de « capital » (Barrère, Barthélemy, Nieddu et Vivien [dir.], 2005). Nous avons défini cette notion dans les termes suivants (Colletis et Pecqueur, 2004) : nous considérons que le « patrimoine » – si l'on veut utiliser ce terme pour aider à qualifier une construction territoriale qui ne produirait pas *ex nihilo* – est constitué par la mémoire de situations de coordination antérieures réussies, par la confiance entre les acteurs qui en est le résultat, ainsi que par des ressources cognitives spécifiques virtuellement complémentaires (susceptibles d'être combinées pour résoudre des problèmes productifs à venir). Sans risque de se tromper, on peut avancer que la question du patrimoine territorial et celle des conditions de renouvellement et d'accès à celui-ci seront au centre de nombreuses analyses du territoire dans les années à venir, en rapport avec les questions de production de connaissances.

La dernière question que nous voulons évoquer concerne l'articulation des espaces de gouvernance. De nombreuses approches, souvent centrées sur des questions de politique publique, suggèrent implicitement une articulation en termes d'emboîtement (ou, ce qui revient au même, en termes d'ensembles et de sous-ensembles). A titre d'illustration, afin de désigner des territoires locaux, est fréquemment utilisée l'expression d'entité « infranationale ». Plutôt que d'employer le terme d'« emboîtement », nous utilisons celui d'« enchevêtrement », qui nous semble mieux approprié pour qualifier les situations d'interdépendance ou de recouvrement de territoires dont la géométrie n'est pas donnée à l'avance ou est « révélée ». Dès lors que le territoire n'est pas postulé, il est possible de poser les relations entre le local et le global autrement qu'en termes d'extériorité. Le local est alors une composante du global et non une de ses sous-parties. Le global quant à lui n'est pas exogène, c'est-à-dire ne s'impose pas de l'extérieur à un local qui n'aurait d'autre choix que celui de s'adapter. Comme on l'imagine, la représentation qui est ici suggérée n'est pas sans incidence sur la façon de penser les politiques publiques et les configurations de gouvernance locale. Mais aussi et surtout, elle entretient des relations directes avec les recherches et les dynamiques en cours dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Les territoires de l'économie sociale et solidaire

On considère généralement acquis l'encastrement des organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS) dans le territoire considéré sous l'angle de l'espace local. Ainsi est-il admis que « *les entreprises de l'économie sociale considèrent le territoire non comme simple opportunité, mais comme la base de leur activité et de leur développement* » (Fonda, 2004). En prolongement du questionnement économique sur les approches du territoire et en lien direct avec les articles des différents contributeurs ⁽¹⁰⁾, deux problématiques apparaissent déterminantes. La première est centrée sur

(10) Nous noterons en italique la référence aux différents co-auteurs de ce numéro.

la gouvernance, une notion revisitée en science sociale et sur laquelle des travaux récents sont en cours en économie sociale et solidaire. La seconde, attachée aux formes de proximité cognitive et axiologique, tend à expliciter les implications de la connaissance et des valeurs sur la coordination des acteurs de l'ESS.

La gouvernance territoriale

L'ESS n'a pas échappé au développement des analyses en termes de gouvernance. Elles permettent d'interroger les modalités de coordination entre les acteurs publics et privés, de renforcer l'impératif managérial des organisations, tout en recherchant l'intérêt général. Ces dernières années, la problématique de la gouvernance a été explorée suivant trois axes. Le premier, de nature microéconomique, concerne la gouvernance des organisations (le gouvernement d'entreprise) et s'intéresse à la répartition du pouvoir et à la prise de décision dans le cadre d'un modèle *stakeholder* (prise en compte d'un ensemble large de parties prenantes). Le deuxième est centré sur les politiques publiques et met au cœur de l'analyse l'acteur public et ses stratégies. Sont ainsi étudiées les nouvelles configurations de politiques publiques, notamment les politiques publiques partenariales, les coopérations multi-niveaux et, plus largement, les modes de régulation et régimes de gouvernance. Le troisième porte sur la gouvernance mondiale ou encore la gouvernance globale (relations entre régulation étatique et mondialisation économique). Nous nous intéressons ici principalement aux deux premiers axes, en prise avec les dimensions spatiale et institutionnelle des territoires. Ils viennent faire explicitement écho à la plupart des questions évoquées dans la partie précédente.

La gouvernance organisationnelle

Ce premier axe met en jeu l'organisation productive des OESS. On peut l'aborder à travers une approche stricte de la gouvernance organisationnelle, inscrite dans une perspective de type néo-institutionnaliste. Un certain nombre de travaux portent ainsi spécifiquement sur les parties prenantes dans le cadre d'un modèle de type *stakeholder* (Krashinsky, 1997; Ben-Ner, Van Hoomissen, 1991). Si à leur origine ces recherches ont permis de justifier l'existence des OESS, puis de spécifier les conditions de leur efficacité dans un contexte d'asymétrie de l'information et d'échecs du marché et de l'Etat, elles contribuent aujourd'hui à caractériser une structure de gouvernance et à appréhender les relations entre OESS et pouvoirs publics. Dans cette logique, on considère les pouvoirs publics soit comme partie prenante de la demande, en ce sens qu'ils ont intérêt à ce que des biens et services quasi collectifs soient produits sur leur territoire pour en assurer la viabilité, soit comme partie prenante « hybride », puisqu'ils agissent aussi sur l'offre à travers les aides, les subventions et donc plus largement leur contribution aux ressources productives des OESS. Aux différentes parties prenantes peuvent être alloués des droits de contrôle et des droits au bénéfice résiduel (Gui, 1991; Hansmann, 1996) susceptibles

d'affecter l'efficacité productive. Enfin, entre elles, les différentes parties prenantes sont susceptibles de nouer des relations contractuelles et non contractuelles (liens de coopération, confiance et réciprocité...) [Bacchiaga, Borzaga, 2001] qui sont supposées complémentaires.

Dans un autre registre et de façon plus large dans le cadre d'analyses hétérodoxes, la question de la gouvernance organisationnelle des OESS repose principalement sur la coordination entre les acteurs, qui sont parfois qualifiés de parties prenantes. Le moteur (l'objet) de la coordination est le projet collectif « *dans le cadre d'un engagement volontaire et solidaire d'acteurs locaux* » (Draperi, 2003). La mise en œuvre de ce projet repose sur l'articulation entre ressources marchandes, non marchandes et non monétaires, le plus souvent dans le cadre d'une organisation en réseau, selon un processus de décision fondé sur une démocratie participative (Enjolras, 2005) et contribuant au développement d'un espace public de proximité (Eme, 2005). La dynamique de ces coordinations débouche sur l'émergence d'une gouvernance organisationnelle locale et sur la production de ressources spécifiques qui se constituent à l'occasion de l'action menée en commun et des apprentissages qui s'y développent. Ces ressources spécifiques sont notamment constituées du capital social qui caractérise les OESS et vient enrichir l'espace local (Parodi, 2005; Enjolras, 2005). On observe donc un effet de débordement de l'organisation vers le territoire, les OESS contribuant à renforcer la dynamique des territoires, directement par leur activité productive et indirectement par leurs principes de fonctionnement et la densité des interactions qu'elles contribuent à déployer.

De ce point de vue, et à l'aune des travaux sur la proximité, l'ancrage des OESS dans le territoire repose sur une configuration en termes de territorialisation caractérisée par l'intensité et la diversité des liens que les OESS entretiennent avec d'autres acteurs; ces liens étant fondés sur trois dimensions de la proximité, organisationnelle, institutionnelle et axiologique. Les OESS dans le même temps contribuent à la viabilité du territoire (« créer et redéployer des ressources ») et au développement de trajectoires originales. C'est ce qu'exprime notamment le cas de Mondragon (Prades, 2005), selon une modalité principalement centrée sur la spécification (proximité institutionnelle, partage des valeurs et des représentations). Plus largement, un grand nombre de travaux québécois s'inscrivent dans cette lignée⁽¹¹⁾.

(11) Par exemple L. Favreau L. et B. Lévesque, 1996, *Le développement économique communautaire: économie sociale et intervention*, Presses de l'université du Québec, Canada.

Quelle contribution des OESS à la gouvernance publique locale ?

Ce second axe, au sein duquel priment politiques publiques et intérêt général, reprend deux des questions suscitées par le territoire dans la première partie de ce travail. En effet, il s'intéresse au rôle des acteurs publics (à différents niveaux) et à leurs relations avec les acteurs de l'ESS, d'une part, et à l'articulation des espaces de gouvernance, d'autre part. Il s'inscrit dans la perspective d'« *un nouveau paradigme en émergence qui permettrait de repenser les rapports entre l'Etat, le marché et la société civile* » (Lévesque, 2003) ou encore de la refondation de l'Etat social dans le cadre d'un

welfare mix ou d'un *welfare pluralism*. Orientés vers les nouvelles configurations de régulations publiques englobant les OESS, les travaux récents s'articulent autour de trois sujets imbriqués et complémentaires.

Les travaux de Guérin et Servet (2005) permettent de montrer, à travers l'exemple de la microfinance, comment sont coordonnés à la fois le local et le global, et l'Etat, le marché et les OESS. Ce sont aussi des mécanismes de contractualisation entre acteurs publics et privés qui se déploient, reposant sur l'acceptation normative de la supériorité de leur efficacité. Ils peuvent être lus comme un instrument de « *mise en concurrence généralisée, selon des domaines cloisonnés d'activités des OESS* » (Eme, 2005), favorisant une « *territorialisation concurrentielle des politiques publiques fragmentant le territoire* ». Ce sont enfin les procédures délibératives qui sont susceptibles de se déployer (Eme, 2005).

Le rôle et la légitimité des OESS dans la production de l'intérêt général constituent un deuxième volet analytique. Historiquement, la contribution (*ex post*) des OESS à l'intérêt général a été largement mise en évidence (Monzon Campos, 1997). Plus récemment, la réflexion s'est orientée vers l'amont, c'est-à-dire vers la production (*ex ante*) de l'intérêt général. Avec le désengagement de l'Etat et des collectivités territoriales dans la production directe d'un certain nombre de services, au profit d'organisations privées lucratives ou non, dans le cadre de procédures de type « *contracting out* » (Richez-Battesti, Gianfaldoni, 2004) ou de relation clients-fournisseurs (Nogues, 2003) en contrepartie de financements publics, les modalités de production de l'intérêt général sont en question. Ainsi, « *de nouvelles formes de régulation socio-économiques se dessinent, où une pluralité d'acteurs est appelée à participer à la définition et à la prise en compte des besoins sociétaux* » (Bouchard, Bourque, Lévesque, 2000). Des configurations d'acteurs plus complexes, à géométrie variable et à différents niveaux, se substituent donc à la dichotomie traditionnelle Etat-marché, public-privé (Lévesque, 1999), dans le cadre d'une action publique négociée. La définition puis la production de l'intérêt général n'apparaissent plus comme le seul fait de l'acteur public, mais résultent de l'association d'une pluralité d'acteurs, dont les OESS, dans le cadre d'objectifs partagés⁽¹²⁾.

Cependant, accepter de reconnaître les OESS en tant que « *partie prenante* » de l'intérêt général suppose d'être en mesure d'évaluer les différentes facettes de leur production, de leurs performances et leur contribution à la richesse. Les résultats de cette évaluation apparaissent comme une justification de la place qui pourrait leur être accordée dans la définition de l'intérêt général ou, de façon plus étroite, comme une légitimation des stratégies de délégation de la production de services d'intérêt général et des financements publics dont elles bénéficient (Nogues, 2003). C'est dans ce contexte qu'il faut resituer les multiples travaux portant sur l'utilité sociale, qui visent à qualifier la contribution des OESS au développement économique et social. Le terme d'utilité sociale, sans définition stabilisée encore aujourd'hui, et les tentatives d'élaboration de critères et de méthodes d'évaluation ont suscité de nombreux débats⁽¹³⁾ et des réflexions quant à l'émergence de

(12) Ce qui suppose l'émergence de lieux de débats, des forums hybrides au sens de Callon, ou d'une démocratie délibérative au sens de Rawls, cf. à ce titre la contribution de B. Eme dans ce numéro.

(13) Pour une synthèse de ces débats, voir J. Gadrey (2002), « Les bénéfices collectifs des activités d'économie sociale et solidaire : proposition de typologie et une réflexion sur le concept d'externalités », doc. ronéo, atelier « Utilité sociale » du programme « Dynamiques solidaire », Mire-DIES.

mécanismes délibératifs susceptibles d'infléchir les configurations de régulation publique (Roustang, 2002; *Eme*, 2005). La plupart des auteurs soulignent la double tendance qui affecte les OESS. Ils identifient un risque supplémentaire d'instrumentalisation des associations, de banalisation (Mertens, Lefevre, 2003) ou le renforcement d'un isomorphisme institutionnel (Enjolras, 1996) impulsés dans le cadre d'une régulation quasi marchande (Enjolras, 1996; *Eme*, 2005). Mais ils repèrent aussi, dans les dynamiques à l'œuvre, l'opportunité pour les OESS de contribuer, à l'échelle locale, à la redéfinition des modalités de régulation (*Enjolras*, 2005), au déploiement de nouvelles procédures en termes de réciprocité, coproduction, délibération, plus largement à l'émergence d'un nouveau modèle de développement, « *porteuse des germes nécessaires à une orientation vraiment satisfaisante des activités économiques* » (Nogues, 2003).

Le troisième et dernier volet est centré sur les configurations de gouvernance et plus largement sur les régimes de gouvernance. Se pose tout d'abord la question de la place accordée aux OESS dans les configurations de gouvernance et les conflits de légitimité qui en résultent. *Eme* (2005) met en évidence des configurations de gouvernance au sein desquelles les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont plus ou moins « parties prenantes ». Dans un registre proche, Demoustier et Vallat (2005) soulignent la différenciation des modes d'inscription spatiale des organisations de l'économie sociale dans le temps et dans l'espace et identifient des types de gouvernance en fonction de l'importance accordée à l'« *auto-organisation des acteurs du territoire dont la légitimité est fondée sur l'action, par rapport au pilotage des collectivités territoriales, légitimées par le vote démocratique* ». Il s'agit ensuite de spécifier les régimes de gouvernance (*Enjolras*, 2005) ou les modèles de développement (Bouchard, Lévesque, 2005). Un régime de gouvernance se définit par trois éléments: « *les acteurs, les instruments de politiques publiques mis en œuvre afin d'atteindre les objectifs d'intérêt général et les modalités institutionnelles d'interaction au sein d'un réseau de politique publique* » (*Enjolras*, 2005). On peut alors construire une typologie des régimes de gouvernance: une gouvernance publique ou tutélaire, une gouvernance partenariale, enfin une gouvernance marchande ou concurrentielle. Ces régimes se combinent différemment selon les territoires et les secteurs d'activité. D'autres auteurs, dans des perspectives proches, mettent en évidence l'émergence d'un idéal-type de gouvernance territoriale (*Eme*, 2005) ou d'une gouvernance du développement local (Trouvé, 2005). Ce sont alors « *les pratiques ordinaires qui construisent les règles de coopération, [...] des complémentarités volontaires qui institutionnellement se réalisaient par défaut* » (*Eme*, 2005). On revient dans cette dernière perspective à l'importance des pratiques situées et des registres d'action collective pour infléchir des gouvernances institutionnelles locales et pour contribuer à la « *coproduction de politiques publiques en y créant par nécessité une cohérence animée par le souci de solidarité* ».

Les problématiques jusqu'alors à peine évoquées sur la proximité cognitive ou la proximité axiologique nous conduisent maintenant à interroger la

construction de territoires sous l'angle de la coopération et de l'adhésion à de valeurs entre acteurs de l'ESS.

Les territoires cognitif et axiologique

Comme le souligne fort justement Pecqueur (1997), « *la référence commune permettant la coordination ne peut être réduite à une accumulation de connaissance commune* », mais doit intégrer « *des représentations sociales communes* » (opinions, croyances). Sur la base de ces deux dimensions, l'ESS est particulièrement questionnée quant à ses frontières territoriales : d'une part, les catégories de confiance et de capital cognitif sont essentielles pour appréhender les réseaux d'acteurs ; d'autre part, la légitimation idéologique oblige à des pratiques discursives et de travail se référant aux métavaleurs de l'utilité sociale, de l'intérêt général et collectif. La rationalité limitée et l'opportunisme des agents, reposant sur le double constat d'une incomplétude et d'une asymétrie informationnelle, ont ainsi conduit des économistes à adhérer en tout ou partie à une économie de la connaissance et à postuler une interdépendance stratégique entre acteurs provoquant des processus cognitifs. Ainsi, de nombreuses recherches et publications se sont déployées, portant non seulement sur la valeur économique des ressources informationnelles, de l'expérience productive, des connaissances issues de l'apprentissage de situations « irrationnelles », de la codification de la connaissance et de sa diffusion, d'un capital de connaissances, mais aussi sur les ressources cognitives et les croyances comme fondements de la coordination.

Les processus cognitifs

Les attributs et les effets de la proximité relèvent d'un « *processus de discrimination* », qui agit comme un filtre cognitif à « *la conjonction de l'espace commun abstrait construit par des groupes et d'un espace physique* » (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Deux idées fortes en découlent : l'ancrage territorial, à travers la proximité géographique, participe largement à l'approfondissement de processus cognitifs et à la durabilité-stabilité des relations de coordination entre acteurs ; la frontière caractérisant une rationalité contextuelle et un groupe d'agents situés délimite un espace de proximité institutionnelle ou organisée. La première idée se retrouve dans différents domaines de l'ESS : Guérin et Servet (2005) montrent que les dispositifs de la microfinance « *doivent se mouler dans le quotidien des sociétés et de leur culture* » pour réussir. Ce primat du local est à rapprocher de « *l'appréhension quotidienne des problèmes et de leur résolution* » et des « *proximités de solidarité* » énoncées par Eme (2005). La seconde est reprise par Parodi (2005), qui scinde la proximité organisée en caractères d'appartenance à une même organisation (« *partage d'objectifs communs et de règles communes* ») et en caractères de similitude (« *adhésion à des représentations, des règles d'action et des modèles de pensées* »).

Les processus cognitifs sont ainsi attachés à des situations d'encastrement social. Entre une vision « sur-socialisée » (normes ou « influences » sociales et culturelles de comportement) et un point de vue « sous-socialisé »

(atomisation du comportement sur la base de l'individualisme et de l'utilitarisme), Granovetter (1985) propose une analyse en termes d'« encastrement » (*embeddedness*), qui doit nous interroger sur les OESS : toute activité productive et économique repose à la fois sur « *de la confiance interpersonnelle nécessaire à la délégation de l'autorité* » et sur une affiliation sociale créant les conditions d'une limitation des revendications socio-économiques et de l'acceptation de conventions d'effort. C'est ce que nous explique Prades (2005) dans le cadre du complexe de coopératives Mondragon. L'identité sociopolitique (refus de l'exclusion sociale et revendication d'un destin commun) et la prégnance d'une culture syndicale de la participation expliquent l'institution de rapports de confiance entre acteurs à l'origine d'externalités cognitives (connaissances tacites facilitées par la langue, savoirs théoriques accumulés par le maillage des activités de conception, savoirs productifs accumulés par le maillage des activités industrielles), les « *socio-trabajadores* » acceptant une hausse de la productivité, une flexibilité du travail et une baisse des salaires pour maintenir le niveau de l'emploi et ainsi ne pas licencier. Dans le cas précédent, l'homogénéité communautaire (culturelle et identitaire) s'avère le facteur explicatif primordial de la confiance entre individus d'un système productif local. Il convient d'y ajouter les relations interpersonnelles, qui contiennent des aspects tacites ou informels, fondant la confiance sur de la réciprocité établie par la répétition des actions et l'enchevêtrement des engagements (Dupuy et Torre, 2004) : « *pratiques ordinaires* », « *expériences vécues* », « *apprentissages concrets* » construisant les règles de la coopération dans l'analyse de Eme (2005) ; « *engagement civique* » et « *arrangements informels* » comme préalables respectifs à « *l'action collective en vue de la production de biens publics ou à caractère d'intérêt général* » et aux « *interfaces de médiation entre société civile et puissance publique* » selon Enjolras (2005).

Mais au-delà de cet aspect de localisation, d'autres arguments confirment que la confiance est une propriété intrinsèque à l'économie sociale et solidaire. Dans le registre des principes de l'ESS, la non-distribution de profits à des actionnaires ou aux managers des OESS ⁽¹⁴⁾ participe à l'établissement de rapports de confiance avec les usagers des services (qualité-prix) ou les bénévoles (Hansmann, 1980) ; dans le même sens, l'hybridation de ressources et la mise en œuvre des ressources non marchandes et non monétaires prédisposent les OESS à de l'intercoopération (Parodi, 2005) et à de l'intercompréhension dans le cadre d'activités communicationnelles. Et puisque le « *fait associatif se déploie à l'interface de la communauté organique (socialité primaire) et de la société contractuelle (socialité secondaire)* » et « *repose sur un principe de socialisation active, délibérée, facultative et révoicable* » (Caillé, 1997), la confiance se révèle indispensable au fonctionnement des OESS instituées en associations : la confiance est partie intégrante du pacte associatif dans le registre de « *l'inconditionnalité conditionnelle* » (Caillé, 1996), car si chacun s'engage sans condition dans l'action, des comportements opportunistes peuvent conditionner à tout moment des retraits. Les organisations privées non lucratives (OPNL)

(14) Ce que Parodi (2005) désigne comme de l'acapitalisme ou de la lucrativité limitée.

peuvent posséder la capacité d'articuler une sociabilité informelle (relations interpersonnelles) et formelle (garantie de la qualité de la prestation et de la continuité de l'intervention), en particulier dans le champ des services de proximité (Enjolras, 1992), ce qui renforce les rapports de confiance entre offreurs et usagers des services au double niveau de l'intersubjectivité relationnelle et de l'objectivité des standards de production (et de la professionnalisation des services). Sur ce dernier point, il semble que la confiance soit de plus en plus fondée, dans des organismes comme les banques coopératives, sur une réputation technique (Richez-Battesti et Mendez, 1999). La confiance étant inhérente à la nature des OESS, ce constat analytique débouche sur des interprétations similaires ou complémentaires de la notion de capital social, qu'elles soient implicites (Guérin et Servet, 2005; Prades, 2005) ou explicites (Eme, 2005; Enjolras, 2005; Parodi, 2005), et ouvre la voie à deux approches spécifiées de l'économie de l'information et de la connaissance. De nombreux auteurs (citons Enjolras, 2002, et Laville, 1994) expliquent l'existence et l'extension de certaines OESS, les organisations sans but lucratif (OSBL) ou les organisations privées non lucratives (OPNL), par les défaillances du marché et de l'organisation hiérarchique⁽¹⁵⁾. En substance, les OSBL ou OPNL seraient plus efficaces comparative-ment, d'une part, aux entreprises marchandes et capitalistes et, d'autre part, aux structures publiques centralisées, non seulement en termes de coûts d'informations asymétriques et de coûts de transaction et bureaucratiques, mais aussi en prenant en compte les économies de ressources réalisées grâce au bénévolat et aux dons. L'avènement de formes d'organisation résiliaire propres à l'ESS est identifié comme le second thème récurrent. Les réseaux sont traversés par différentes logiques d'action. Ils tendent à favoriser la coopération et la circulation de l'information et du savoir, en démultipliant les liens relationnels, permettant ainsi « *le transfert de ressources matérielles et symboliques* » dans des structures recherchant tout autant le renforcement et la stabilité (liens forts) que la potentialisation (liens faibles) [Enjolras, 2005; Parodi, 2005]. En conséquence, les réseaux de l'ESS produisent des effets externes positifs, économiques et sociaux, non seulement en contribuant à absorber les coûts engendrés par l'économie marchande, mais aussi en enrichissant le patrimoine social à travers la réalisation d'objectifs sociaux et le transfert de plus-value sociale à des collectivités d'usagers (Gianfaldoni, 2004).

(15) Sur le sujet, il existe un corpus économique étendu et dense, allant des travaux de Simon, Stiglitz et Arrow sur la rationalité limitée, les asymétries et les coûts d'information, en passant par le théorème de Coase et la théorie des coûts de transaction de Williamson, jusqu'aux développements d'Aoki ou d'Antonelli sur les modèles de quasi-firme ou de quasi-marché.

Des croyances collectives partagées ou des croyances sociales ?

Les effets économiques et sociaux des OESS répondent à des buts d'utilité sociale, qui se démarquent des valeurs utilitaristes liées à l'intérêt individuel ou personnel. Ce sont des valeurs relevant de l'intérêt collectif et de l'intérêt général qui doivent présider aux choix rationnels, aux règles d'organisation, aux services rendus. Comme le souligne Parodi (2005), les OESS possèdent une capacité particulière « *à établir des relations de confiance à partir des normes éthiques et des modèles de penser* », qui entrent pleinement dans la délimitation de leur territoire. Au premier chef, les valeurs

de solidarité apparaissent encore présentes sur le terrain de l'économie sociale : principes de solidarité générationnelle et intergénérationnelle (Parodi, 2005); solidarité salariale et coopération comme fin en soi (et non comme moyen opérationnel ou stratégique) dans le cas de Mondragon (Prades, 2005). Elles recouvrent aussi des réalités différenciées suivant les formes de l'échange, basées sur la réciprocité (figure type des associations d'entraide, par exemple) ou sur le don sans contrepartie (bénévolat associatif à caractère volontaire et unilatéral). De manière un peu plus éloignée, la réintroduction de valeurs de solidarité dans les modèles de développement socio-économique local (Demoustier et Vallat, 2005) engendre des prises de responsabilité individuelle et interindividuelle dans le cadre d'un service à la collectivité et d'un attachement à un tissu économique et social (« *le territoire comme espace social et politique autonome* »).

Cette polysémie du terme « solidarité » est révélatrice de deux interprétations théoriques possibles de l'intérêt général, ensemble de croyances collectives partagées ou ensemble de croyances sociales (Orléan, 2002). Mondragon est l'illustration même de croyances collectives partagées : la fidélité aux valeurs d'égalité et de coopération ; la diffusion de ces valeurs par l'éducation-formation, par le transfert générationnel familial, appuyée (transcendue) par une culture politique ancrée dans la tradition (langue, emblèmes, coutumes) et transmise massivement (université coopérative gratuite et télévision). Pour reprendre Di Maggio et Anheier (1990), il est pertinent d'invoquer ici une « *raison idéologique impliquant l'existence de valeurs politiques servant de guide à l'organisation, à ses fondateurs et à ses salariés* ». Toutefois, les acteurs des réseaux de l'ESS ne s'arrêtent pas le plus souvent sur une même définition de l'intérêt général, tout en croyant que leur réseau d'appartenance, en tant qu'entité abstraite, concourt à l'intérêt général. A partir des croyances sociales, on peut comprendre la notion de « périmètres de solidarité », quand des acteurs, regroupés autour d'un projet productif commun, possèdent des conceptions (ou intuitions) proches (mais différentes), convergentes (et donc non antagoniques) de l'intérêt général (Monnier et Thiry, 1997).

Les tensions pesant sur l'intérêt général sont d'autant plus prononcées que les réseaux étudiés sont constitués de partenaires publics et privés sans but lucratif : l'intérêt général censé être garanti par les pouvoirs publics peut se confronter à divers intérêts collectifs portés par des associations (Demoustier et Vallat, 2005); dans une tout autre perspective, la régulation tutélaire ou le pilotage concurrentiel d'associations (de services de proximité ou de conseil à la création d'entreprise) exercés par des instances politiques et administratives, au nom d'un utilitarisme social, peut conduire à une dispersion des valeurs et à une perte de finalité (Eme, 2005). Enfin, l'intérêt général, y compris dans son acception réduite à l'intérêt collectif, peut être battu en brèche dans le cas où les OESS se conforment à des modèles de gestion, de management et de professionnalisation, allant à l'encontre des valeurs qui fondent leur territoire axiologique, les valeurs solidaires et démocratiques.

Conclusion

Le projet collectif et le plus souvent le développement local sont à l'essence même de l'émergence de toute expérience d'ESS. Chacune de ces expériences contribue en retour à façonner des territoires dans le cadre de proximités aux déclinaisons multiples. Mais restent en suspens les questions relatives aux formes d'institutionnalisation de ces expériences : d'une part, leur reproductibilité dans le temps et dans l'espace ; d'autre part, leur contribution durable au développement d'un patrimoine territorial et plus largement au développement local. De ce point de vue, une analyse en termes de trajectoires d'institutionnalisation favoriserait l'identification de facteurs significatifs de différenciation. A ce stade, nous retiendrons deux traits distinctifs. En premier lieu, la part et le rôle accordés au projet varient souvent en fonction du degré d'institutionnalisation d'une OESS : de moteur de l'action collective et façonneur des pratiques, il peut se limiter au discours et à l'incantation. Les formes que prennent les pratiques démocratiques nous semblent constituer un deuxième paramètre de différenciation des trajectoires d'institutionnalisation : elles se déclinent en interne et en externe et interrogent les modalités de la participation, d'un côté, et celles de la représentation, de l'autre. Elles concernent tout autant les manières de prendre des décisions, de répondre aux nouveaux besoins et enjeux que de produire l'intérêt général. A l'aune de ces deux dimensions, on pourrait ainsi tracer les trajectoires de projet de développement dans le cadre d'une économie plurielle et de ce que Desroche appelait « *les utopies pratiquées* ». ●

Bibliographie

Aydalet Ph. (1984), *Crise et espace*, Paris, Economica.

Bacchiega A. et Borzaga C. (2001), "Social enterprises as incentive structures", in Borgaza C. et Defourny J. (ed.), *The emergence of social enterprise*, Routledge, London and New York.

Barrère Ch., Barthélemy D., Nieddu M. et Vivien F.-D. (dir.) (2005), *Réinventer le patrimoine, de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine?* L'Harmattan.

Beccatini G. (1979), « Dal settore industriale al distretto industriale », *Rivista di economia e politica industriale*, n° 1.

Bellet M., Colletis G., Lung Y. (dir.) (1993), « Economie de proximités », *Reru*, n° 3.

Ben-Ner A. et Van Hoomissen T. (1991), "Non profit organization in the mixed economy", *Annals of public and cooperative economy*, 62: 4, pp. 520-550.

Bouchard M., Bourque G. L., Lévesque M. (2000), « L'évaluation de l'économie sociale dans la perspective de nouvelles formes de régulation socio-économique de l'intérêt général », *Cahiers du Crises*, n° 13, Montréal, Québec.

Caillé A. (1996), « De l'idée de l'inconditionnalité conditionnelle », *Revue du Mauss*, n° 7, 1^{er} semestre, pp. 367-382.

Caillé A. (1997), « Don, association et solidarité », *Recma*, n° 265, 3^e trimestre, pp. 48-57.

Colletis-Wahl H.-K. (1994), « Les dynamiques organisationnelles et spatiales du changement technique, application à l'industrie des semi-conducteurs », thèse pour le doctorat de sciences économiques, université de Paris-Sud, 15 décembre.

Colletis-Wahl H.-K. (2002), « Latence et spécification des facteurs de production, quel rôle dans le développement régional? », *Revue canadienne de science régionale*, numéro spécial, vol. 25-1, pp. 103-116.

Colletis G., Courlet C., Pecqueur B. (1992), « Industrie et territoire, les systèmes productifs

localisés », actes du colloque, Grenoble, 21-22 octobre.

Colletis G. et Pecqueur B. (1993), « Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes: vers de nouvelles rencontres productives? », *Reru*, n° 3, pp. 489-508.

Colletis G., Gilly J.-P., Pecqueur B., Perrat J. et Zimmerman J.-B. (1997), « Firmes et territoires: entre nomadisme et ancrage », *Espaces et Sociétés*, n° 88-89, L'Harmattan, pp. 115-137.

Colletis G. et Rychen F. (2004), « Entreprises et territoires: proximités et développement local », in Pecqueur B. et Zimmermann J.-B. (dir.) (2004), *op. cit.*, pp. 207-230.

Colletis G. et Pecqueur B. (2004), « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », IV^{es} Journées de la proximité, « Proximité, réseaux et coordination », Marseille, 17-18 juin.

Di Maggio P. et Anheier H. K. (1990), "The sociology of non-profit organizations", *Annual Review of sociology*, 16, pp. 137-159.

Draperi J.-F. (2003), « La coopération face aux nouvelles attentes de la société », in Touzard J.-M., Draperi J.-F., *Les coopératives entre territoires et mondialisation*, « Les Cahiers de l'économie sociale », n° 2, Institut d'économie sociale et L'Harmattan.

Dupuy C. et Torre A. (2004), « Confiance et proximité », in Pecqueur B. et Zimmermann J.-B. (dir.) (2004), *op. cit.*, pp. 65-87.

Enjolras B. (1992), « Services de proximité dans l'action sociale, l'apport de la théorie du choix institutionnel », *Recma*, n° 45-46, pp. 183-193.

Enjolras B. (1996), « Associations et isomorphismes institutionnels », *Recma*, n° 261, pp. 68-76.

Enjolras B. (2002), *L'économie solidaire et le marché*, L'Harmattan.

Fonda, 2004, dossier « Economie sociale et territoires », *La Tribune Fonda*, n° 165, fév.

- Gianfaldoni P.** (2004), « Utilité sociale *versus* utilité économique, l'entrepreneuriat en économie solidaire », *Ecologie et Politique*, n° 28, avril, pp. 93-103.
- Gilly J.-P., Leroux I. et Wallet F.** (2004), « Gouvernance et proximité », in Pecqueur B. et Zimmermann J.-B. (dir.) (2004), *op. cit.*, pp. 187-206.
- Granovetter M.** (1985), "Economic action and social structure: the problem of embeddedness", *American Journal of sociology*, 91 (3), pp. 481-510.
- Grossetti M. et Bès M.-P.** (2003), « Dynamique des réseaux et des cercles: encastrement et découplages », *Revue d'économie industrielle*, n° 103, 2^e et 3^e trimestres, pp. 43-58.
- Gui B.** (1991), "The economic rationale for the third sector", *Annals of public and cooperative economics*, 62: 4, pp. 551-572.
- Hansmann H.** (1980), "The role of non profit enterprise", *Yale Law Journal*, avril, pp. 835-898.
- Hansmann H.** (1996), *The ownership of enterprise*, Harvard UP, Cambridge (MA).
- Krashinsky M.** (1997), "Stakeholder theories of non profit sector: one cut at the economic literature", *Voluntas*, 8h2, pp. 149-161.
- Laville J.-L.**, 1994, « Economie et solidarité: esquisse d'une problématique », in Laville (dir.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, pp. 9-89.
- Levesque B.** (2003), « Fonction de base et nouveau rôle des pouvoirs publics: vers un nouveau paradigme de l'Etat », *Annals of public and cooperative economics*, 74: 4, pp. 489-513.
- Marshall A.** (1879), *Elements of economics of industry*, MacMillan, Londres.
- Mertens S. et Lefevre M.** (2003), « Théorie économique et marchandisation du secteur non marchand », in *La marchandisation du secteur non marchand – Non marchand: management, droit et finance*, n° 11, pp. 11-27.
- Monnier L., Thiry B.** (1997), "The general interest: its architecture and dynamics", *Annals of public and cooperative economics*, 68: 3, pp. 313-333.
- Monzon Campos J.-L.** (1997), "Contributions of the social economy to the general interest", *Annals of public and cooperative economics*, 68: 3, pp. 397-408.
- Nogues H.** (2003), « Economie sociale et solidaire: quelques réflexions à propos de l'utilité sociale », *Recma*, n° 290, pp. 27-40.
- Orléan A.** (2002), « Le tournant cognitif en économie », *Revue d'économie politique*, n° 5, septembre-octobre, pp. 717-738.
- Pecqueur B.** (1997), « Processus cognitifs et construction des territoires économiques », in Guilhon B. et alii (dir.), *Economie de la connaissance et organisations*, L'Harmattan, pp. 154-176.
- Pecqueur B. et Zimmermann J.-B.** (2004), « Les fondements d'une économie de proximités », in Pecqueur B. et Zimmermann J.-B. (dir.) (2004), *Economie de proximités*, Paris, Hermès Lavoisier, pp. 13-41.
- Richez-Battesti N., Mendez A.** (1999), « Les banques coopératives et mutualistes entre concurrence et solidarité: la confiance au centre d'un modèle alternatif de compétitivité? », *Recma*, n° 274, pp. 157-169.
- Richez-Battesti N. et Gianfaldoni P.** (2004), « Gouvernance territoriale et réseaux: l'accompagnement à la création d'entreprises », communication au 72^e congrès de l'ACFAS, colloque du Ciriec Canada Uqam, « Nouvelles formes de régulation et de coordination dans la gouvernance des entreprises collectives », Québec, 10-12 mai 2004.
- Trouvé H.** (2005), « L'utilité sociale: un instrument de gouvernance du développement local? », contribution au groupe de travail transversal « Régime de gouvernance et intérêt général dans le domaine des services sociaux et de la santé », Ciriec international.
- Vicente J.** (2004), « De l'économie des interactions à l'économie géographique: théories et évidences sur la formation et la stabilité des clusters », *Economie appliquée*, tome 57, n° 1, mars, pp. 47-82.